

Recherches sociographiques



L'univers des aspirations des familles québécoises : 1959, 1977

Simon Langlois

Volume 23, numéro 3, 1982

Imaginaire social et représentations collectives, II. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055984ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055984ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langlois, S. (1982). L'univers des aspirations des familles québécoises : 1959, 1977. *Recherches sociographiques*, 23(3), 227–252.
<https://doi.org/10.7202/055984ar>

L'UNIVERS DES ASPIRATIONS DES FAMILLES QUÉBÉCOISES : 1959, 1977

S'inspirant d'une riche tradition sociologique, Marc-Adélarde Tremblay et Gérald Fortin ont réalisé en 1959 une enquête d'envergure sur les budgets, les conditions de vie et les modes de vie des familles québécoises francophones. Il s'agit là de la première grande recherche empirique menée au Québec à l'échelle de la société globale, dont les résultats ont été publiés dans leur monographie *Les comportements économiques de la famille salariée au Québec*.¹ Vingt ans plus tard, ce travail reste fort pertinent pour au moins deux raisons. On y retrouve d'abord une problématique sociologique originale pour l'étude des besoins, aspirations et privations des familles, problématique qui a peu vieilli et qui nous semble encore féconde pour la recherche, en particulier à cause de la rigueur logique de sa construction. Mais surtout, en proposant une analyse empirique très riche sur les familles québécoises à la fin des années cinquante, à l'aube de transformations sociales majeures, cette monographie peut servir de point de référence privilégié pour l'étude des changements sociaux survenus au Québec depuis une vingtaine d'années.

C'est cette analyse comparative que nous esquisserons dans le présent texte. Mais avant de préciser le problème qui retiendra notre attention, rappelons brièvement l'essentiel de la problématique de Tremblay et Fortin, construite autour du concept de besoin. Rejetant l'approche de la psychologie (centrée sur l'étude des tendances et des besoins innés ou fondamentaux) ou de l'économique (pour qui le besoin est déterminé par la demande solvable), les auteurs insistent plutôt sur le processus de construction des besoins sociaux qui sont dépendants de la définition que donne chaque famille de sa situation et de ses normes. Les besoins ne peuvent pas être appréhendés — ou mesurés comme on dit maintenant dans les appareils — de l'extérieur. Ils sont socialement construits par les acteurs en fonction de leur position dans une société donnée. « La véritable question que soulève la notion de besoin est donc celle de la norme et aussi de la définition de cette norme. [...] Plutôt que ce qui est

1. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964.

nécessaire à un individu ou à un groupe, le besoin est donc *ce qui est jugé nécessaire*. [...] Ainsi, pour nous, ce qui est jugé nécessaire par l'individu a son fondement dans le système de valeurs et de normes culturelles du groupe auquel il appartient. »²

Opératoirement, Tremblay et Fortin ont cherché à déterminer « le milieu ou le groupement qui est le plus significatif pour la famille, c'est-à-dire celui qui définit les besoins et règle les moyens de les satisfaire » (p. 32). Trois hypothèses, puisées dans trois traditions sociologiques différentes, s'offraient à eux pour identifier les groupements significatifs susceptibles de correspondre à la structure des besoins des familles : les classes sociales (Halbwachs), le revenu ou la strate socio-économique (Dupectiaux, Engel) et le milieu socio-écologique (Redfield, l'École de Chicago, Chombart de Lauwe).³

À la suite de leur analyse empirique, Tremblay et Fortin ont retenu *le revenu* comme principal facteur de structuration des besoins et des attitudes des familles. D'où le diagnostic d'ensemble qu'ils ont porté sur la société québécoise au début des années soixante :

« Il semble que la société canadienne-française forme de plus en plus un milieu homogène soumis à un même système de valeurs et de normes. Les différences culturelles entre le milieu rural et le milieu urbain ou entre les groupes d'occupation sont en voie de disparaître si elles ne sont pas déjà disparues complètement. Seul le revenu qui permet une participation plus ou moins grande à une culture de masse demeure un facteur important de différenciation sociale. » (P. 91.)

« Le facteur principal qui influe sur le comportement de consommation des familles salariées est le revenu disponible. » (P. 125.)

D'après N. Gagnon, cette observation de Tremblay et Fortin est capitale, car elle devait conduire à la remise en question de la célèbre opposition entre le rural et l'urbain — qui tenait lieu en quelque sorte de paradigme pour l'analyse du Québec comme société globale — et ouvrir la voie à un autre paradigme définissant le Québec en termes de culture pré-industrielle, industrielle et post-industrielle.⁴

Dans la problématique de Tremblay et Fortin, le concept de besoin est logiquement relié à celui d'aspiration. « Tous les biens ne sont pas jugés nécessaires, certains sont jugés seulement désirables. C'est sur ce degré d'intensité que nous avons fondé une distinction entre besoin et aspiration. [...] L'aspiration au sens strict où nous l'emploierons est ce qui est souhaitable et réalisable.

2. Marc-Adélar TREMBLAY et Gérard FORTIN, *op. cit.*, pp. 30 et 31.

3. Tremblay et Fortin font aussi référence à l'hypothèse de Roseborough qui affirme que « la société globale est plus déterminante que chacun de ses sous-groupes » (p. 32) sans toutefois la retenir car elle n'est pas congruente avec leur définition des besoins qui sont constitués d'après les normes des groupes.

4. Voir : Nicole GAGNON, *La sociologie au Québec*, Département de sociologie, Université Laval, 1980, (notes ronéotypées).

L'aspiration prend donc naissance dans un bien désiré, conçu comme accessible. » (P. 34.) Cette distinction entre besoins et aspirations s'inspire de l'hypothèse, avancée par S. Moscovici et F. Columelli, que les aspirations ne peuvent pas se former si les besoins subjectivement définis ne sont pas comblés.

« Il apparaît qu'à partir d'un certain seuil que nous désignerons comme un *seuil d'anticipations*, l'individu passe de l'univers des besoins, caractérisé par une étroite détermination de la conduite, à l'univers des motivations où le domaine des possibilités élargit l'horizon étroit du nécessaire. »⁵

D'après cette hypothèse, certaines familles sont prisonnières de l'univers des besoins, préoccupées avant tout par la recherche de ressources permettant tout juste de combler les besoins subjectivement définis. D'autres familles peuvent au contraire se projeter dans l'avenir et faire des projets, entre autres parce qu'elles ont la possibilité objective de le faire.

Pour Tremblay et Fortin, le revenu familial joue aussi un rôle déterminant dans la formation des aspirations. La famille doit disposer d'un minimum de revenus pour voir au-delà de l'horizon du nécessaire. S'il est une condition nécessaire à l'élaboration des aspirations, le revenu familial minimum n'est cependant pas une condition suffisante puisque d'autres facteurs interviennent en même temps que le revenu pour structurer la définition que donne la famille de sa situation et pour orienter son action. Ils insistent en particulier sur l'histoire de la famille.⁶

Position des acteurs dans la société globale et histoire personnelle nous semblent être les deux pôles, dans la problématique de Tremblay et Fortin, à partir desquels les familles définissent leur situation et élaborent leurs normes, donc à partir desquels se forment leurs besoins et leurs aspirations.

Une typologie des aspirations des familles

Nous nous limiterons dans les pages qui suivent à l'analyse des aspirations des familles. Ce n'est pas l'objet des aspirations qui retiendra notre attention mais plutôt la capacité qu'ont les familles à se projeter dans l'avenir ou la possibilité qu'elles ont de formuler des projets définis comme réalisables.

5. Serge MOSCOVICI et F. COLUMELLI, « Contribution à l'étude des aspirations économiques des travailleurs », *Bulletin du CERP*, VI, 4, 1957, p. 408.

6. « Si le salaire actuel représente une amélioration par rapport à la situation passée et surtout si on prévoit que cette situation va continuer à s'améliorer, on sera optimiste et on entretiendra facilement des projets d'avenir. D'un autre côté, si le salaire actuel représente une diminution par rapport à la situation antérieure, et surtout si l'on ne prévoit aucune amélioration possible, la situation sera définie de façon pessimiste et on aura tendance à se restreindre au niveau des besoins. » (TREMBLAY et FORTIN, *op. cit.*, p. 163.)

Notre analyse portera précisément sur la typologie des aspirations des familles élaborée par Tremblay et Fortin en 1959. Cette typologie a été construite à partir d'indicateurs mesurant l'appartenance des familles à l'univers des besoins et à l'univers des aspirations, tels que définis plus haut. L'appartenance à l'univers des besoins est déterminée opératoirement à partir de l'évaluation que fait chaque famille de la concordance entre ses revenus et ses besoins subjectivement définis et la participation à l'univers des aspirations, à partir de la capacité qu'ont les membres de la famille à se projeter dans l'avenir.⁷ Le recouplement des trois indicateurs proposés permet théoriquement la construction de vingt-sept types, qui ont été réduits à cinq (selon la procédure de réduction employée par Tremblay et Fortin ; voir page 387 de leur ouvrage). En voici la liste :

TYPE	CONTENU
A	Familles qui satisfont entièrement leurs besoins quotidiens, qui peuvent améliorer leurs conditions de vie et qui font des projets d'avenir ;
B	Familles qui satisfont entièrement leurs besoins quotidiens, tout en s'estimant incapables d'améliorer leurs conditions de vie ou de faire des projets d'avenir ;
C	Familles qui satisfont en partie leurs besoins quotidiens, qui espèrent améliorer leurs conditions de vie et qui font des projets d'avenir ;
D	Familles qui satisfont en partie leurs besoins quotidiens, mais qui se sentent incapables d'améliorer leurs conditions de vie ou de faire des projets d'avenir ;
E	Familles qui comblent difficilement leurs besoins quotidiens, qui n'espèrent pas améliorer leurs conditions de vie et qui ne font pas de projets.

Plus qu'une simple mesure des aspirations, cette typologie propose en fait un continuum qui permet de situer les familles dans les deux univers distingués. À une extrémité se trouvent les familles qui peuvent satisfaire leurs besoins tels qu'elles les définissent et qui ont en même temps la possibilité de faire des projets. À l'autre pôle, se trouvent les familles qui sont enfermées dans l'univers des besoins, sans avoir la possibilité d'en sortir.

Les types A, D et E sont congruents avec l'hypothèse de Moscovici et Columelli : la satisfaction des besoins subjectivement définis est préalable à l'entrée dans l'univers des aspirations, alors que les types B et C sont déviants par rapport à cette hypothèse. L'existence du type B suppose que la satisfaction des besoins subjectivement définis n'est pas une condition suffisante pour

7. Voici l'énoncé des trois indicateurs : « Est-ce que votre salaire actuel vous permet de satisfaire vos besoins de tous les jours ? Est-ce que votre salaire actuel vous permet d'améliorer votre condition de vie ? Est-ce que votre salaire actuel vous permet de faire des projets d'avenir ? Entièrement, en partie, très peu. »

l'apparition des aspirations. Même si elles ont acquis une certaine indépendance à l'égard des besoins quotidiens, ces familles ne nourrissent pas encore de projets d'avenir articulés et elles hésitent à se projeter dans l'univers des aspirations. Le fait d'avoir dépassé le seuil des besoins ne suffit pas à faire apparaître des aspirations. L'existence du type B oblige à préciser l'hypothèse de Moscovici pour expliquer comment et à quel moment les familles pénètrent dans l'univers des aspirations. L'autre type déviant (C) n'est pas prévu par Moscovici et Columelli et il contredit leur hypothèse générale. Avant d'avoir subjectivement laissé l'univers des besoins, les familles formant le type C sont déjà fortement engagées dans l'univers des aspirations. L'existence de ce type suppose que le franchissement du seuil des besoins ne dépend pas seulement des contraintes qu'impose le budget familial ni même de la définition subjective des besoins. D'autres facteurs interviennent pour hâter ou retarder la naissance des aspirations. C'est à leur étude que nous allons nous attarder ici.

L'extension des aspirations des familles

L'univers d'enquête d'où sont tirées les données que nous analyserons est constitué de familles et non d'individus. En 1959, Tremblay et Fortin avaient restreint l'univers de leur enquête aux seules familles complètes, salariées et francophones, excluant par exemple les professionnels à leur compte ou les cultivateurs. Leur but était de déterminer un univers d'enquête culturellement homogène. Les auteurs minimisaient ainsi les sources de variations introduites par l'existence de différences importantes dans une population hétérogène et maximisaient la possibilité de faire ressortir avec netteté l'effet des variables proposées, tels l'effet du revenu ou de la classe sociale sur les besoins ou l'effet de l'histoire de la famille sur la genèse de leurs aspirations. Nous avons construit, à partir d'une enquête menée en 1977-1978, un échantillon qui présente les mêmes caractéristiques que celui de Tremblay et Fortin.⁸ Les deux échantillons permettent en particulier d'étudier l'hypothèse que les besoins et les aspirations seraient dépendants du milieu écologique (rural ou urbain), hypothèse rejetée par Tremblay et Fortin, rappelons-le.

Commençons par comparer la distribution des familles entre les cinq types dans les deux enquêtes menées en 1959 et en 1977 (tableau 1). Contrairement à ce qui se passait à la fin des années cinquante, la majorité des familles qui vivent en haut du seuil des besoins subjectivement définis en 1977 ont en même temps pénétré dans l'univers des aspirations. Le type B est beaucoup moins important

8. L'enquête a été menée par l'Office de protection du consommateur auprès d'un échantillon stratifié non proportionnel de ménages. Le critère de stratification était la région socio-économique. Le lecteur trouvera dans un rapport de recherche publié par l'O.P.C. (J. G. BELLEY, J. HAMEL et C. MASSÉ, *La société de consommation au Québec*, 1980) tous les renseignements pertinents sur l'échantillon. Pour les fins de notre analyse comparative, nous avons isolé de l'échantillon de l'O.P.C. les familles complètes, salariées et francophones.

TABLEAU 1

Typologie des aspirations des familles salariées, 1959 et 1977.
(en pourcentages)

TYPE	TREMBLAY FORTIN	OFFICE DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR
	1959 *	1977
A.....	34	45,7
B.....	18	4,6
C.....	10	26,4
D.....	25	15,1
E.....	13	8,2
TOTAL.....	100	100
N.....	1 460	1 592

* TREMBLAY et FORTIN, 1964, p. 155.

en 1977 qu'en 1959. Une proportion élevée des familles hésitaient en 1959 à entrer dans l'univers des aspirations même si elles avaient la possibilité de le faire. Vingt ans plus tard, cette réticence a fortement diminué et l'hésitation qui avait un peu surpris Tremblay et Fortin dans leur enquête apparaît beaucoup moins importante. La seconde différence à noter entre les deux distributions est sans doute l'augmentation très forte de la proportion des familles dans le type C, type déviant par rapport à l'hypothèse de Moscovici. Ces familles ne satisfont pas encore tous leurs besoins tels qu'elles les définissent mais elles sont pourtant déjà engagées en forte proportion dans l'élaboration de projets d'avenir. Se situant avec peine à la frontière de l'univers des besoins, elles sont en même temps impliquées dans l'univers des aspirations. La comparaison des types C et D dans les deux distributions laisse voir une inversion complète en l'espace de vingt ans. En 1959, la majorité des familles vivant à la marge de l'univers des besoins n'avaient pas encore pénétré dans l'univers des aspirations. Deux décades plus tard, la majorité des familles vivant dans cette situation sont d'emblée engagées dans l'univers des aspirations et le type C devient même le second en importance, tout de suite après le type A. En 1977, non seulement les familles en haut du seuil des besoins n'hésitent-elles plus à élaborer des projets, mais encore une forte proportion de celles qui vivent à la marge de l'univers des besoins les suivent-elles dans cette voie. Ce déblocage des aspirations et leur extension à d'autres familles sont sans doute les deux faits marquants survenus au cours de la période qui sépare les deux enquêtes. Comment expliquer ces changements ? Qu'est-ce qui a amené la forte majorité des familles qui estiment satisfaire leurs besoins quotidiens en 1977 à entrer *en même temps* dans l'univers des aspirations, contrairement à ce qui se passait vingt ans plus tôt ? Comment

expliquer en particulier le gonflement des aspirations dans un groupement de familles dont les ressources et la définition qu'elles font de leur situation les obligerait plutôt à limiter leurs désirs ?

Nous tenterons de répondre à ces questions en explorant deux pistes. Il faudra d'abord faire intervenir les changements sociaux qui ont affecté le Québec comme société globale depuis l'enquête de Tremblay et Fortin, changements qui sont susceptibles d'avoir modifié l'organisation des besoins et aspirations. Mais l'explication ne doit pas être recherchée seulement du côté des changements macro-sociologiques. C'est ici que l'hypothèse de Tremblay et Fortin s'avère pertinente : l'entrée dans l'univers des aspirations dépend non seulement du revenu mais aussi de l'histoire de la famille, histoire qui affecte la définition de la situation et la représentation sociale des conditions de vie des familles. Nous avons donc deux pôles pour mener l'analyse : le contexte dans lequel s'élabore la définition de la situation et les paramètres en fonction desquels se prennent les décisions au sein de la famille.

Desserrement économique et aspirations

Au moment de l'enquête de Tremblay et Fortin en 1959, les dépenses reliées à l'éducation et à la santé étaient à la charge des familles. Les programmes d'aide sociale étaient restreints (pensions modestes aux aveugles et aux invalides, allocations familiales, etc.) et la notion de sécurité sociale n'avait pas encore détrôné celle de charité publique. Dans ce contexte, la prévoyance et la frugalité s'imposaient face aux coûts et aux risques du quotidien. Plusieurs changements sociaux importants ont modifié considérablement les conditions de vie des familles depuis 1959. Pensons non seulement au développement des appareils de l'État qui ont pris en charge des besoins fondamentaux tels que la santé ou l'éducation, ou encore à la mise sur pied de programmes de sécurité sociale, mais aussi aux conquêtes du syndicalisme et à l'élévation du niveau de vie.⁹ Tous ces changements ont eu un impact certain sur la définition des besoins et sur le développement d'aspirations nouvelles.

L'espace manque ici pour faire une analyse détaillée de cet impact. Nous nous attarderons plutôt à une hypothèse d'ensemble avancée par Jean-Daniel Reynaud :¹⁰ le desserrement des contraintes économiques, caractéristiques des années soixante, a provoqué le desserrement des contrôles sociaux et la libération des désirs.¹¹ La morale économique traditionnelle, affirmant les

9. Retenons un seul indice mesurant l'élévation du niveau de vie. Le revenu personnel *per capita* en dollars constants de 1961 était de 1 492 \$ en 1961 et de 3 705 \$ en 1975. Le pouvoir d'achat réel moyen s'est donc multiplié par 2.5 entre ces deux dates. (Office de planification et de développement du Québec, 1977.)

10. Jean-Daniel REYNAUD, « Du contrat social à la négociation permanente », dans : H. MENDRAS (éd.), *La sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard, 1980 : 389-416.

11. *Id.*, p. 390.

vertus de la prévoyance et de la frugalité, a été remise en question par le desserrement, même relatif, des contraintes économiques provoquées par l'élévation du niveau de vie depuis vingt ans, l'extension des programmes sociaux, les gains du syndicalisme, le développement de l'éducation. Pour Reynaud, ce desserrement économique n'est pas étranger à l'ébranlement des institutions de contrôle social, de la Famille à l'Église en passant par l'École. N'est-il pas possible de relier ce relâchement des contraintes économiques, non seulement à la remise en question des contrôles traditionnels, mais aussi au déploiement des aspirations dont nous avons fait état ? C'est l'hypothèse que nous ferons ici.

Précisons ce qu'il faut entendre par desserrement économique, afin d'éviter certaines ambiguïtés. Cette notion ne signifie pas qu'il n'y a plus de contraintes économiques imposées par la maladie, le chômage, l'exploitation. Ni encore moins que les inégalités sociales tendent à diminuer. Au contraire, les recherches sociologiques récentes sur la stratification sociale, tant au Québec qu'ailleurs en Occident, laissent clairement voir que les distances entre les classes ou les strates restent très stables, et même que les strates les plus élevées ont tendance à profiter davantage des gains que procure la croissance économique. Certaines familles sont carrément exclues des gains de la prospérité. D'autres profitent inégalement des programmes sociaux universels. Le desserrement économique dont nous venons de parler risque de les toucher très peu, ces familles restant enfermées dans l'univers des besoins insatisfaits. Mais pour les autres familles, y compris pour un groupe important d'entre elles qui vivent à la marge de l'univers des besoins, le desserrement économique a tracé la voie à l'élaboration d'un programme d'aspirations : l'anticipation de gains futurs a remplacé la prévoyance, la participation à des biens collectifs et à des programmes sociaux (éducation, santé, etc.) procure dès maintenant une sécurité que seule donnait jusque-là l'épargne ; le désir a pris le pas sur la frugalité. C'est dans ce contexte global du desserrement des contraintes économiques qu'il faut situer, nous semble-t-il, l'extension du type A des familles, la diminution très forte du type B et le gonflement important du type C que nous avons observés plus haut.

L'hypothèse de Reynaud ne fait au fond que traduire différemment une observation classique en sociologie, maintes fois rapportée par les sociologues et formalisée dans la théorie de la privation relative : les gains réels, tout en comblant l'horizon étroit du nécessaire dont parlait Moscovici, engagent vers des possibles nouveaux. D'où l'apparent paradoxe, également connu, que l'amélioration des conditions objectives débouche fréquemment sur de nouvelles revendications, engendre des espérances de gains encore plus élevées, et côtoie souvent une plus grande insatisfaction et une frustration plus marquée.

Mais cette hypothèse que nous formulons pour définir le contexte macrosociologique contemporain ne doit pas être confondue avec l'analyse de la création de besoins sociaux nouveaux par la technologie ou les propagandes de

toutes sortes. Attardons-nous un instant au concept de *filrière inversée* proposé par J. K. Galbraith.¹² Ce dernier critique la théorie économique classique, dans laquelle l'initiative appartient au consommateur dont les choix et les préférences se répercutent à travers le marché vers les entreprises de production. Galbraith soutient que la technostrucure a renversé ce processus : l'offre crée la demande. De là à dire que l'offre crée le besoin, il n'y a qu'un pas vite franchi. Dans cette filière inversée, c'est l'entreprise ou les appareils qui dirigent la demande, soit par des moyens antérieurs à l'acte de consommer (sondages, *marketing*), soit par des moyens postérieurs (publicité). Cette notion de filière inversée pose problème pour le sociologue, car elle postule que le besoin est besoin d'un objet. Or les besoins ne sont pas le reflet des objets produits, comme l'a signalé Baudrillard,¹³ qui reproche à Galbraith de faire correspondre les besoins empiriques aux objets empiriques et de définir à tort la conduite comme étant d'abord orientée vers l'objet. En d'autres termes, la prospérité économique, la productivité ou l'innovation technologique ne suffisent pas — bien qu'elles le permettent — à imposer des besoins nouveaux de façon mécanique. D'autres processus sociaux sont à l'œuvre ; qu'il suffise de rappeler, après Bourdieu,¹⁴ que le besoin est d'abord besoin de distinction. De même, P. Kende¹⁵ a déjà noté que l'innovation se transforme en besoins lorsqu'elle acquiert un minimum d'approbation sociale, donc lorsqu'elle crée de nouvelles normes.

L'hypothèse que nous avons formulée plus haut suggère que le desserrement économique rend possible l'élaboration de nouvelles normes, qui contribuent à redéfinir les besoins et les aspirations des familles et à les réorganiser. La problématique de Tremblay et Fortin reste donc d'une grande pertinence car elle trace la voie à une analyse proprement sociologique des besoins et des aspirations qui évite le piège dans lequel nous enferment certaines théories ou certaines approches, dont celle de Galbraith. De même, le problème posé en 1959 par les deux auteurs reste entier : qu'est-ce qui oriente la réorganisation de la structure des besoins subjectivement définis et, en particulier, qu'est-ce qui affecte l'apparition des aspirations dans ce contexte de desserrement économique : la classe sociale, le revenu, le milieu socio-écologique ? Nous savons que le revenu était déterminant en 1959, d'après la monographie des deux chercheurs de l'Université Laval. Le revenu joue-t-il le même rôle à la fin des années 1970 ?

Revenus et aspirations

Le revenu familial est plus étroitement lié à la typologie des aspirations en 1977 qu'en 1959. Dans l'enquête de Tremblay et Fortin, l'intensité de la relation

12. J. K. GALBRAITH, *Le nouvel état industriel*, Paris, Gallimard, 1968.

13. Jean BAUDRILLARD, *La société de consommation*, Paris, Gallimard, 1970.

14. Pierre BOURDIEU, *La distinction*, Paris, Minuit, 1979.

15. Pierre KENDE, *L'abondance est-elle possible ?*, Paris, Gallimard, 1971.

TABLEAU 2

Revenus moyens (1977), rapport entre le revenu moyen et le revenu total (1959 et 1977), et taux d'activité des femmes mariées (1977), selon la typologie des aspirations.

TYPE	1977		REVENU MOYEN/REVENU TOTAL 1959* 1977	1977 FEMMES ACTIVES À TEMPS PLEIN (%)
	REVENU MOYEN GLOBAL (\$)	REVENU MOYEN DE L'HOMME (\$)		
A.....	19 577	15 552	1,16	27,4
B.....	15 515	13 727	0,97	9,5
C.....	16 448	13 821	1,06	26,0
D.....	10 901	9 713	0,85	10,0
E.....	9 220	8 356	0,84	8,9
TOTAL \bar{x}	16 344	13 512	1,0	22,1
N.....	1 331	1 244	1 460	1 331

* Calculé à partir du tableau 9, p. 156 de TREMBLAY et FORTIN (1964).

entre le revenu familial et la typologie était faible, alors qu'elle est assez forte une vingtaine d'années plus tard. Dans l'enquête de 1977, cette relation reste élevée lorsqu'on considère le revenu disponible par unité de consommation, mesure classique qui permet de contrôler le nombre de personnes dans la famille.¹⁶ Comme Tremblay et Fortin basent leur analyse sur l'examen des revenus moyens observés dans chacun des types de familles, nous ferons de même pour les fins de l'analyse comparative (tableau 2).

Dans les deux enquêtes, les familles classées dans les types D et E ont des revenus nettement inférieurs qui les rendent incapables de formuler des projets d'avenir. On doit cependant noter que les moyennes de revenus observées dans les types D et E s'écartent davantage de la moyenne de l'ensemble de l'échantillon en 1977 (colonnes 4 et 5 du tableau 2). Ce résultat, congruent avec l'augmentation de l'intensité de la relation entre le revenu et la typologie dans l'enquête réalisée en 1977, signifie que seules les familles ayant des revenus vraiment trop peu élevés en 1977 restent enfermées dans l'univers des besoins, ce qui n'était pas apparent en 1959. Voyons autrement ce phénomène. Dans les deux types de familles qui vivent à la marge de l'univers des besoins (types C et D), le niveau de revenu semble assez déterminant pour expliquer l'entrée dans l'univers des aspirations. Les familles appartenant au type C ont des revenus moyens plus élevés que les familles du type D, le revenu salarié de l'homme y est plus élevé de même que le revenu disponible par unité de consommation. L'écart qui sépare les familles des types C et D est plus grand en 1977 qu'en 1959. Ce résultat laisse entendre que, parmi les familles qui satisfont plus ou moins leurs besoins quotidiens subjectivement définis, seules celles qui ont des revenus nettement trop bas ne réussissent pas à entrer dans l'univers des aspirations en 1977.

Le revenu suffit sans doute à expliquer le processus d'exclusion d'un certain nombre de familles de l'univers des aspirations et leur blocage du côté des tendances, pour reprendre l'expression de F. Dumont.¹⁷ Sans les ressources financières pour satisfaire les besoins minima jugés nécessaires dans la vie quotidienne, il est bien difficile de se projeter dans l'avenir. Mais, par ailleurs, un niveau donné de revenu n'apparaît pas une condition suffisante pour provoquer l'entrée dans l'univers des aspirations, comme le donnent à penser les types B et C de familles. Les familles du type B estiment avoir les ressources qu'il leur faut pour satisfaire leurs besoins et pourtant elles ne sont pas entrées dans l'univers des aspirations même si leurs revenus leur permettaient de le faire. À l'opposé, les familles appartenant au type C estiment que leurs revenus sont insuffisants pour satisfaire les besoins quotidiens, mais elles formulent quand même des projets. En d'autres termes, d'autres facteurs

16. L'intensité de la relation entre le revenu familial et la typologie est de .55 et l'intensité de la relation entre le revenu disponible par unité de consommation et la typologie est de .49.

17. Fernand DUMONT, *La dialectique de l'objet économique*, Paris, Anthropos, 1970, p. 287.

TABLEAU 3

Typologie des aspirations des familles, selon l'activité de la femme et le revenu du mari.
(en pourcentages)

REVENU DE L'HOMME	TRAVAIL DE LA FEMME	TYPE					TOTAL	
		A	B	C	D	E	%	N
Bas (Gamma = .26)	Plein	36,2	2,1	30,7	15,0	15,9	100	62
	Partiel	39,9	—	9,8	34,1	16,3	100	28
	Aucun	22,2	4,1	17,9	30,4	25,4	100	246
Moyen (Gamma = .42)	Plein	60,2	2,7	33,6	2,7	0,8	100	153
	Partiel	55,5	—	35,7	7,8	1,1	100	63
	Aucun	37,0	4,1	29,0	20,4	9,5	100	411
Élevé (Gamma = .17)	Plein	75,9	0,9	21,1	1,5	0,5	100	78
	Partiel	59,6	19,0	15,9	2,3	3,3	100	52
	Aucun	62,8	5,5	24,6	6,1	1,1	100	280
TOTAL (Gamma = .27)	Plein	57,0	2,0	30,9	6,8	3,3	100	293
	Partiel	53,0	8,6	22,2	10,1	6,2	100	143
	Aucun	41,2	4,9	25,3	18,5	10,1	100	937
TOTAL		45,7	4,6	26,4	15,1	8,2	100	1 373

s'associent au revenu pour expliquer la distribution des familles entre les types.

Le travail salarié des femmes mariées

Le nombre de femmes mariées occupant des emplois salariés a augmenté de façon importante au cours des vingt dernières années. Sans doute l'entrée des femmes mariées dans la vie active a-t-elle favorisé l'accès des familles à l'univers des aspirations. Dans l'enquête menée en 1977, plus d'une femme mariée sur quatre occupe un emploi salarié à plein temps dans les types de familles A et C, contre environ 10% dans les autres types (dernière colonne du tableau 2) et les femmes mariées sont inactives en proportions plus grandes dans les types de familles exclues de l'univers des aspirations, en particulier dans les types B et D. De même, on note une nette relation entre l'activité des femmes mariées et la typologie des aspirations (tableau 3). Le travail salarié des femmes mariées est-il l'une des causes de l'augmentation importante notée dans les types de familles A et C, familles entrées dans l'univers des aspirations? Afin d'indiquer sommairement un élément de réponse, nous contrôlerons d'abord le revenu du mari.

Quel que soit le revenu du mari, le fait que la femme occupe un emploi à temps complet à l'extérieur du foyer contribue à faire pénétrer la famille dans l'univers des aspirations et l'apport d'un second revenu fait diminuer la proportion des familles enfermées dans l'univers des besoins. Mais le phénomène qui nous semble devoir retenir l'attention est l'effet nettement plus marqué du revenu de la femme dans les familles qui disposent déjà d'un revenu moyen grâce au travail salarié du mari. En d'autres termes, lorsque le salaire du mari situe la famille en quelque sorte à la frontière des deux univers distingués, l'arrivée d'un second revenu, qu'il soit le fruit d'un travail à temps plein ou à temps partiel, fait basculer un grand nombre de familles dans l'univers des aspirations. En plus d'apporter des ressources supplémentaires à la famille, le travail salarié des femmes a aussi une fonction symbolique importante, soit de faire débloquer les aspirations. On voit le même phénomène se produire lorsque les revenus du mari sont peu élevés : la proportion des familles augmente dans le type A mais c'est surtout dans le type C que cette augmentation est la plus marquée. Dans ce cas, le second salaire qu'apporte la femme ne suffit pas à faire sortir complètement la famille de l'univers des besoins, mais il débloque par contre des aspirations qu'on n'observe pas dans les familles à faible revenu qui ne vivent qu'avec le salaire de l'homme.

Le déblocage ou l'extension des aspirations que nous attribuons au travail salarié féminin apparaît lorsque nous contrôlons le revenu total disponible par unité adulte de consommation dans la famille, mesure qui a l'avantage de tenir compte des charges familiales (tableau 4). Lorsque les ressources disponibles par unité de consommation sont élevées, que ce soit par le biais du seul revenu

TABLEAU 4
*Typologie des aspirations des familles, selon l'activité de la femme et le revenu disponible
 par unité de consommation.*
 (en pourcentages)

REVENU DISPONIBLE	TRAVAIL DE LA FEMME	A	B	C	D	E	TOTAL %	N
Bas	Plein	28,4	4,7	25,1	16,4	25,5	100	27
	Partiel	38,4	—	17,8	35,1	8,7	100	24
	Aucun	26,0	5,2	23,0	25,5	20,3	100	357
Moyen	Plein	43,7	0,9	45,6	3,8	6,0	100	47
	Partiel	49,1	13,1	20,2	8,1	9,5	100	50
	Aucun	46,9	3,7	27,2	15,9	6,3	100	317
Élevé	Plein	66,6	1,9	27,5	3,3	0,6	100	208
	Partiel	65,5	6,5	25,8	2,2	—	100	50
	Aucun	61,9	6,9	25,2	5,5	0,5	100	157

du mari ou que ce soit à la suite de l'addition de deux revenus, les deux tiers des familles font partie du type A et la majorité des autres se retrouvent dans le type C. Lorsque les ressources disponibles sont peu élevées, le fait que les femmes travaillent à l'extérieur ou non ne modifie pas la distribution des familles entre les types. Dans ce cas, l'insuffisance du revenu — que la femme travaille ou non à l'extérieur du foyer — empêche les familles de sortir de l'univers des besoins. Mais lorsque les ressources disponibles par unité de consommation sont de niveau moyen, le travail salarié des femmes mariées contribue à faire apparaître des aspirations dans les familles dont les besoins subjectifs sont en partie satisfaits seulement.

*Histoire de la famille, trajectoire sociale
et aspirations*

Au début des années soixante, Tremblay et Fortin avaient observé que les événements passés vécus dans les familles affectaient de façon marquée la définition que les membres proposaient de leur situation et, partant, affectaient l'élaboration de leurs projets. Si la famille avait connu des difficultés, chômage ou maladie par exemple, ou si sa situation financière était stagnante ou en déclin, ses membres avaient fortement tendance à restreindre leurs ambitions et ils se projetaient difficilement dans l'avenir même si l'ensemble de leurs ressources les situaient au-dessus de l'univers des besoins. Ainsi, les familles appartenant au type B avaient-elles connu dans le passé plus de difficultés que les familles A et C, d'après les observations de Tremblay et Fortin. Par contre, si les revenus des membres d'une famille marquaient une amélioration par rapport au passé ou si la famille était moins exposée aux difficultés professionnelles (pas de chômage, bonnes assurances, etc.), celle-ci avait tendance à définir avec optimisme sa situation et ses membres hésitaient moins à se projeter dans le futur, même si leurs revenus les situaient souvent à la frontière de l'univers des besoins. À la suite de ces observations, Tremblay et Fortin soutenaient qu'on ne pouvait pas comprendre l'effet du revenu sur la formation des aspirations indépendamment de l'histoire des familles ou de leur trajectoire sociale. Nous examinerons de plus près leur hypothèse en construisant une mesure des difficultés rencontrées par les membres de la famille dans leur vie active au cours des trois années précédant celle où l'enquête a été menée. Nous avons construit un index des difficultés professionnelles susceptible de caractériser l'exposition des familles aux aléas du marché du travail : chômage, maladie et grève. Une position élevée sur l'index signifie que l'histoire récente de la famille a été pénible sur le plan professionnel.

Globalement, l'index des difficultés professionnelles est fortement relié à la typologie des aspirations : les familles qui ont connu des problèmes d'emploi sont en proportion moindre dans le type A et elles sont plus nombreuses dans les types D et E ($\gamma = .23$). Cette relation va dans le sens de l'hypothèse de

TABLEAU 5
Typologie des aspirations des familles, selon l'indice des difficultés et le revenu disponible par unité de consommation.
 (en pourcentages)

REVENU DISPONIBLE	INDICE DES DIFFICULTÉS	TYPE					TOTAL	
		A	B	C	D	E	%	N
Bas (Gamma = .24)	Bas	32,8	2,8	25,8	27,4	11,2	100	172
	Moyen	28,1	13,3	20,5	26,4	11,7	100	81
	Élevé	20,1	2,8	21,2	23,4	32,5	100	152
Moyen (Gamma = .12)	Bas	46,2	5,6	32,0	12,3	3,9	100	218
	Moyen	54,6	5,9	23,7	9,8	6,0	100	113
	Élevé	37,6	—	23,5	22,6	14,3	100	85
Élevé (Gamma = .22)	Bas	69,4	3,9	22,1	4,1	0,5	100	248
	Moyen	66,2	1,9	27,1	4,3	0,5	100	87
	Élevé	50,2	4,3	41,4	3,6	0,5	100	76
TOTAL (Gamma = .25)	Bas	51,6	4,2	26,5	13,1	4,6	100	638
	Moyen	50,6	6,8	23,8	12,8	5,9	100	281
	Élevé	32,2	2,4	27,3	18,4	19,8	100	313
TOTAL	46,4	4,4	26,1	14,4	8,7	100	1 232

Tremblay et Fortin. Les familles qui ont été les plus exposées à des difficultés sur le plan du travail sont plus souvent limitées à l'univers des besoins et ne peuvent en sortir. Cette relation n'est cependant pas entièrement satisfaisante car il se peut qu'elle ne reproduise que la relation déjà observée entre le revenu et la typologie des aspirations, les familles les plus exposées ayant probablement en même temps des revenus moindres.¹⁸ Aussi contrôlerons-nous la variable revenu disponible par unité de consommation. Pour obtenir des données congruentes avec l'hypothèse de Tremblay et Fortin, il faudrait observer un effet des difficultés professionnelles sur la typologie des aspirations même lorsque le revenu disponible est élevé. Or, tel est bien le cas. Dans le groupe des familles ayant les revenus disponibles les plus élevés, le fait d'avoir connu des problèmes d'emploi fait diminuer la proportion des familles dans le type A au profit d'une augmentation dans le type C. De même, lorsque les revenus disponibles sont peu élevés, le fait de ne pas avoir connu de difficultés facilite l'entrée dans l'univers des aspirations.

L'effet du revenu sur le développement des aspirations n'est pas indépendant de l'évaluation globale que font les membres de la famille de leur situation. Si celle-ci a connu des moments difficiles dans le passé, elle aura tendance à limiter ses projets d'avenir même si les revenus disponibles sont élevés. Au contraire, la stabilité et la sécurité dans le champ de l'activité professionnelle favorisent nettement le développement des aspirations même lorsque les revenus ne le permettent pas de façon satisfaisante.

La relation entre la typologie des aspirations et l'occupation du mari vient appuyer cette observation. Plus le niveau socio-économique des familles est élevé, plus les proportions dans les types A et C sont élevées.¹⁹ Ainsi, les familles appartenant au type C ont-elles un niveau socio-économique plus élevé que celles qui se retrouvent dans le type D. Les familles qui occupent une position élevée sur l'index socio-économique (échelle des occupations de Blisshen) ont sans doute de meilleures conditions de travail et de sécurité, d'où la possibilité d'anticiper un avenir prometteur qui rend possible l'élaboration de projets même si les besoins perçus ne sont satisfaits qu'en partie. De même, les familles appartenant au type B sont en position moins avantageuse sur le plan professionnel que celles du type C, ce qui expliquerait leur hésitation à se lancer dans l'élaboration de projets d'avenir.

Une vue d'ensemble

Nous avons examiné jusqu'à présent l'effet d'un certain nombre de variables sur la typologie des aspirations en adoptant une méthodologie

18. Astrid LEFEBVRE-GIROUARD, *L'appauvrissement des petits salariés*, Montréal, Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, 1977.

19. Gamma = .31. Le tableau n'est pas publié.

identique à celle de Tremblay et Fortin, ce qui a permis d'en arriver à des résultats congruents avec les leurs. Il est cependant difficile de dégager l'effet propre de chacune des variables susceptibles d'affecter la constitution des aspirations des familles à l'aide de l'analyse multi-variée classique des tables de contingence, en particulier lorsqu'il s'agit de contrôler simultanément plusieurs facteurs. Le revenu est-il plus important que la classe sociale? L'appartenance à un milieu de vie urbain ou rural joue-t-il un rôle dans l'élaboration des projets? L'activité professionnelle des femmes mariées reste-t-elle aussi déterminante lorsqu'on contrôle le milieu de vie et le revenu? Aussi proposerons-nous des modèles permettant de mesurer l'effet respectif des facteurs précédemment isolés sur l'entrée dans l'univers des aspirations. Plus précisément, nous ferons une analyse de régression sur l'index des aspirations, en transformant cette mesure en variable binaire dont les classes prennent les valeurs 1 et 0 selon que la famille est entrée dans l'univers des aspirations ou non. En plus des variables analysées dans les sections précédentes, nous ferons entrer dans les modèles deux nouveaux facteurs, l'âge et le milieu de vie rural ou urbain. Nous pouvons faire l'hypothèse que les familles les plus jeunes ont été socialisées pendant une période de prospérité et de croissance économique importante (en gros de 1955 à 1970) contrairement aux familles plus âgées qui ont sans doute été socialisées selon des normes différentes, privilégiant plus fortement la prudence et l'austérité. Mais surtout, il importe de considérer l'appartenance à un milieu de vie rural ou urbain. Tremblay et Fortin ont diagnostiqué la non-pertinence de cette variable pour l'étude des comportements économiques. Ce diagnostic est-il encore valable à la fin des années soixante-dix?

Les variables suivantes entreront dans la construction des modèles :

- X_1 revenu du mari (en dollars de 1977)
- X_2 activité professionnelle de la femme (1 = active, 0 = inactive)
- X_3 catégorie socio-professionnelle du mari (code Blisshen)
- X_4 âge
- X_5 indice des difficultés professionnelles
- X_6 région (1 = urbain, 0 = rural)
- X_7 revenu de la femme (1977)
- X_8 revenu disponible par unité de consommation.

Nous introduirons dans l'équation de régression un terme mesurant l'effet d'interaction dégagé dans le tableau 3, puisque le travail salarié des femmes est apparu affecter davantage les aspirations des familles lorsque le mari avait un revenu moyen.²⁰

Dans le premier modèle, nous considérerons le revenu de l'homme (X_1) et la variable binaire mesurant l'activité professionnelle de la femme (X_2). C'est le

20. Après avoir dichotomisé le revenu du mari (1 = moyen, 0 = autre), nous obtenons une variable binaire en multipliant X_1 et X_2 .

TABLEAU 6

*Régression d'un ensemble de variables sur
l'index des aspirations des familles.*

	COEFFICIENT DE RÉGRESSION	COEFFICIENT STANDARDISÉ
Revenu de l'homme.....	.000018	.284 **
Activité professionnelle de la femme....	.09	.095 **
C.S.P. de l'homme.....	.002	.065 **
Région	-.004 *	-.009
Âge	-.001 *	-.04
Difficultés professionnelles	-.014	-.06 **
Interaction entre X ₁ et X ₂19	.15 **
R ² = .17		
Constante = .41		
N = 1 148		

* Coefficient inférieur à deux fois son erreur-type.

** p < .05

fait que la femme mariée occupe un emploi salarié ou non qui importe ici pour l'étude des aspirations, le niveau même du revenu de la femme n'étant pas considéré (il le sera cependant dans les deux autres modèles). Le modèle s'écrira donc

$$(1) \bar{Y} = B_0 + B_1X_1 + B_2X_2 + B_3X_3 + B_4X_4 + B_5X_5 + B_6X_6 + B_7X_1X_2$$

Les résultats de la première analyse de régression sont présentés dans le tableau 6 et la matrice des coefficients de corrélation entre les variables se trouve dans le tableau 7. Signalons enfin que la part de la variance expliquée, mesurée par R², paraîtra sans doute peu élevée (autour de .20) dans les modèles. Cela s'explique en bonne partie par le fait que la variable sur laquelle s'effectue la régression est une variable binaire qui ne prend que deux classes, ce qui affecte l'analyse par la méthode des moindres carrés.

Le revenu de l'homme apparaît comme la plus importante des variables permettant de prédire l'entrée dans l'univers des aspirations. Signalons que cette variable doit être considérée, non comme une caractéristique personnelle de l'homme, mais plutôt comme le principal indicateur des ressources financières dont dispose la famille. Ce résultat montre clairement que le diagnostic posé par Tremblay et Fortin au début des années soixante a une portée générale et qu'il s'applique à l'ensemble de la période que nous étudions. Parmi les autres facteurs susceptibles d'affecter directement les aspirations, après le revenu, c'est l'activité professionnelle de la femme mariée qui ressort (coefficient standardisé .095). Mais surtout, c'est l'effet d'interaction entre le travail salarié de la femme

TABLEAU 7

Matrice des coefficients de corrélation entre les variables entrant dans l'analyse de régression.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	MOYENNE	ÉCART-TYPE
1. Revenu de l'homme	—	.03	.46	-.06	.09	-.26	.32	-.04	.47	13 611	6 814
2. Activité de la femme		—	.07	-.15	-.23	-.08	.20	.57	.45	.34	.47
3. C.S.P. de l'homme			—	-.12	-.04	-.32	.22	-.03	.33	39.8	11.9
4. Région				—	.01	.14	-.08	-.14	-.14	2.8	1.05
5. Âge					—	-.05	-.12	-.18	-.38	41.7	12.9
6. Difficultés professionnelles						—	-.16	-.02	-.15	1.4	1.8
7. Index des aspirations							—	.21	.35	.73	.44
8. Interaction entre 1 et 2								—	.28	.143	.35
9. Revenu disponible									—	5 547	3 430

et le revenu moyen du mari qui apparaît avec le plus de netteté dans le modèle et qui doit ici retenir notre attention. Cette observation est congruente avec ce que nous avons observé dans le tableau 3 : le travail salarié des femmes mariées, à temps plein ou à temps partiel, modifie le plus fortement l'entrée des familles dans l'univers des aspirations lorsque le revenu du mari est moyen, c'est-à-dire lorsque la famille est déjà au seuil de cet univers. La catégorie socio-professionnelle de l'homme affecte dans une moindre mesure l'entrée des familles dans l'univers des aspirations. Plus les hommes occupent une position élevée sur l'indice mesurant la profession, plus forte est la probabilité que leur famille entre dans l'univers des aspirations. Tremblay et Fortin avaient observé un phénomène analogue dans leur enquête, les cols blancs et les gens de métiers ayant des aspirations plus élevées que les manœuvres et les travailleurs non qualifiés. Ils en concluaient que les meilleures conditions de travail et la plus grande sécurité associées aux positions les plus élevées expliquaient cette relation. Cette hypothèse nous semble juste, car on observe effectivement, dans notre enquête de 1977, un effet négatif et statistiquement significatif de l'exposition des familles à des difficultés professionnelles sur la naissance des aspirations.

L'appartenance à un milieu de vie urbain ou rural n'affecte pas l'entrée dans l'univers des aspirations, une fois contrôlées les autres variables. Ce résultat est important car il vient confirmer le diagnostic posé par Tremblay et Fortin que nous avons rappelé en introduction. Précisons cependant que le rejet de l'hypothèse d'un effet du milieu de vie urbain ou rural par Tremblay et Fortin était surtout très net dans leur analyse des budgets et des besoins des familles, mais beaucoup moins évident dans leur analyse des aspirations (voir pages 156-157 de leur ouvrage). Devant la persistance d'une relation entre le milieu de résidence et la typologie des aspirations, ils avaient fait l'hypothèse que « quelques aspects de la vie urbaine prédisposent à renoncer à faire des projets d'avenir » (p. 157), en particulier l'isolement plus fréquent des familles vivant dans les grandes villes. Nous suggérons quant à nous une autre interprétation, plus simple. Dans notre enquête, il y a également une relation assez nette entre le milieu de résidence et la typologie des aspirations, mais de sens inverse, l'entrée dans l'univers des aspirations étant plus fréquent en milieu urbain ($\gamma = .16$).²¹ Mais lorsque nous construisons un modèle qui permet l'étude simultanée de plusieurs variables, l'effet, sur les aspirations, de l'appartenance à un milieu de vie urbain ou rural disparaît. Aussi est-il permis de croire qu'il en était de même en 1959, surtout si l'on considère que l'appartenance au milieu de vie urbain ou rural exerçait peu d'effets sur les autres dimensions retenues dans l'enquête de Tremblay et Fortin. Notons enfin que l'effet de l'âge est congruent avec l'hypothèse posée plus haut, les

21. Tableau non publié. Ajoutons aussi que, dans les deux enquêtes, les familles appartenant au type B se retrouvent plus souvent en milieu rural.

familles dont les membres sont les plus âgés ayant moins tendance à élaborer des projets d'avenir, mais cet effet n'est pas statistiquement significatif.

Cette première analyse de régression confirme les diagnostics posés dans les sections précédentes et elle donne des résultats qui vont dans le sens des conclusions de l'enquête de Tremblay et Fortin. Deux facteurs paraissent nettement affecter l'entrée dans l'univers des aspirations : le revenu des familles et leur histoire. Les familles doivent acquérir un minimum de ressources, soit par le seul revenu du mari soit par l'addition du revenu de la femme, avant de se projeter dans l'avenir. Le contexte de desserrement auquel nous avons fait allusion précédemment amène la grande majorité des familles qui en ont les possibilités objectives à entrer dans l'univers des aspirations. Mais, par ailleurs, le fait d'avoir connu des difficultés professionnelles dans le passé bloque à certaines familles l'entrée dans cet univers même si leurs revenus leur en assureraient potentiellement l'accès.

Pour établir avec plus de justesse notre diagnostic, nous examinerons un second modèle dans lequel nous remplacerons le revenu du mari par une nouvelle variable, le revenu familial disponible par unité de consommation (tableau 8). Cette variable permettra de tenir compte du revenu du mari et du revenu de la femme tout en contrôlant les charges familiales. Les résultats de cette seconde analyse de régression sont tout à fait congruents avec ceux de la précédente. Le revenu disponible apparaît nettement comme la principale

TABLEAU 8

*Régression d'un ensemble de variables sur
l'index des aspirations des familles.*

	COEFFICIENT DE RÉGRESSION	COEFFICIENT STANDARDISÉ
Revenu familial disponible.....	.000036	.277 **
Activité professionnelle de la femme....	-.02 *	-.023
C.S.P. de l'homme.....	.004	.107 **
Région0004 *	.001
Âge003 *	.01
Difficultés professionnelles	-.02	-.087 **
Interaction entre X ₁ et X ₂18	.146 **
R ² = .16		
Constante = .37		
N = 1 198		

* Coefficient inférieur à deux fois son erreur-type.

** p < .05.

variable susceptible de prédire la naissance des aspirations et l'effet d'interaction entre le revenu du mari et l'activité professionnelle de la femme demeure important. Il est ici normal de voir diminuer l'effet propre de l'activité professionnelle de la femme mariée, puisque cet effet est en partie pris en compte par la variable revenu disponible.

Nous considérons séparément, dans le troisième modèle, les variables revenu du mari et revenu de la femme. Nous n'insisterons pas sur l'analyse de régression effectuée auprès de l'ensemble de l'échantillon (première colonne du tableau 9). Cette analyse confirme une fois de plus les observations rapportées dans les modèles précédents. Nous isolerons plutôt les familles à double revenu, afin d'étudier l'impact respectif du salaire de l'homme et de la femme sur les aspirations (deuxième colonne du tableau 9). Le fait d'isoler les femmes qui occupent un emploi salarié montre avec évidence encore une fois l'importance du revenu dans l'élaboration des aspirations, puisque le revenu gagné par la femme est aussi important que celui du mari pour prédire l'entrée dans l'univers des aspirations. Cet effet très net du revenu de la femme n'apparaissait pas dans le modèle caractérisant toute la population à cause de la proportion élevée des femmes n'ayant aucun revenu. Il faut aussi insister sur l'importance de l'effet d'interaction qui apparaît dans ce troisième modèle avec plus de force encore. Dans les familles à double revenu, le travail salarié des femmes amène un plus grand nombre de familles dans l'univers des aspirations lorsque le revenu du mari situe déjà celles-ci à la frontière de l'univers des besoins. Fait à noter, l'effet des difficultés professionnelles n'est plus statistiquement significatif dans

TABLEAU 9

*Régression d'un ensemble de variables sur
l'index des aspirations des familles,
ensemble de l'échantillon et familles à double revenu.*

	COEFFICIENT STANDARDISÉ	
	Tous	H et F actifs
Revenu de l'homme.....	.287 *	.272 *
Revenu de la femme.....	.144 *	.273 *
C.S.P. de l'homme.....	.05 *	-.151 *
Région.....	-.009	.034
Âge.....	-.027	-.113 *
Difficultés professionnelles.....	-.058 *	-.065
Interaction entre X ₁ et X ₂16 *	.264 *
R ²18	.20
N.....	1 198	407

* p < .05.

le groupe des familles à double revenu. Ce résultat donne à penser que celles-ci seront moins affectées par l'exposition à des problèmes d'emploi à cause de la diversification des sources de revenus. Que l'un des conjoints connaisse des problèmes sur le marché du travail (grève, chômage, maladie) n'affecte pas aussi fortement les aspirations des familles car le revenu de l'autre conjoint apporte une sécurité puisque la famille n'est pas dépendante du seul revenu de la personne en difficulté.

*

* *

L'analyse comparative des aspirations des familles québécoises à une vingtaine d'années de distance (1959-1977) a mis en évidence de nombreux changements. La prudence dans les comportements et l'hésitation à élaborer des projets d'avenir que Tremblay et Fortin avaient observées dans un grand nombre de familles à la fin des années cinquante ont à toutes fins pratiques disparu en deux décennies, car l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie et les projets d'acquérir de nouveaux biens et services se sont répandus même dans les familles qui parviennent avec peine à satisfaire leurs besoins quotidiens tels qu'elles les définissent subjectivement. Seules sont maintenant exclues à priori de cet univers des aspirations les familles qui sont tenues prisonnières de l'univers des besoins par l'insuffisance de leurs ressources financières et qui sont par conséquent enfermées dans l'horizon étroit du nécessaire dont parlait Moscovici.

Cette extension et ce développement des aspirations illustrent sans doute l'avènement d'une nouvelle éthique et l'apprentissage de la consommation dont Marc Alexandre²² a montré la nécessité dans le développement de la société de consommation. Baudrillard va plus loin en avançant que « le dressage actuel à la consommation systématique et organisée est l'équivalent et le prolongement au XX^e siècle du grand dressage tout au long du XIX^e siècle, des populations rurales au travail industriel ».²³ En ce sens, les besoins des consommateurs et leurs consommations sont devenus de nouvelles forces productives et le système industriel a autant besoin des forces de consommation que des forces de travail, ce qui fait dire à Baudrillard que nous sommes bien plus dans une société de production que dans une société de consommation, les petits épargnants et les consommateurs anarchiques d'avant-guerre, libres de consommer ou pas, n'ayant plus leur place dans ce système économique. Galbraith avait déjà souligné dans la même veine que les Porto-Ricains étaient devenus une force de travail efficace par le biais de la consommation, qui les motivait à accroître leurs revenus en étant plus productifs. Dans son analyse macrosociologique de la place de la consommation dans les sociétés industrielles occidentales,

22. Marc ALEXANDRE, « Le crédit à la consommation », *La Nef*, III, 37, 1969: 109-124.

23. *Op. cit.*, p. 115.

Baudrillard ne montre cependant pas comment s'effectue cet apprentissage ou ce « dressage des masses », puisqu'il ne fait que retourner la question en avançant que ce ne sont pas les individus qui ont des besoins ou des aspirations mais que c'est plutôt la société de production qui a besoin de la consommation des individus et qui les aspire. Autrement dit, comment se développent et s'étendent ces besoins et ces aspirations dans les sociétés contemporaines? L'explication doit être cherchée, nous semble-t-il, en tentant de relier les analyses microsociologiques et macrosociologiques, ce que nous avons tenté de faire plus haut.

En 1960, Tremblay et Fortin ont eu le mérite de diagnostiquer que le clivage entre les milieux urbains et ruraux n'était plus pertinent pour expliquer les conduites et les attitudes des familles et les différences entre les genres de vie dans la société québécoise et ils ont suggéré de porter plutôt l'attention sur l'analyse des clivages socio-économiques, révélés en particulier par le revenu. Notre analyse vient confirmer largement ce diagnostic puisque le revenu familial est de loin le principal déterminant de l'entrée des familles dans l'univers des aspirations au cours des années qui ont suivi celle où a été menée l'enquête de ces deux chercheurs. D'autres facteurs viennent cependant modifier l'effet du revenu sur le développement des aspirations. Les difficultés professionnelles passées freinent l'élaboration des projets d'avenir, même dans les familles dont les besoins subjectifs sont satisfaits, tandis qu'au contraire le travail salarié des femmes projette les familles, surtout celles des classes moyennes, dans l'univers des aspirations. Les classes sociales et les strates professionnelles ne jouent pas ici un rôle déterminant. Leur effet porte surtout sur la différenciation des *objets* de l'aspiration (thème que nous n'avons pas abordé ici), ces objets n'ayant pas seulement une valeur d'usage puisqu'ils sont peut-être avant tout des signes, marquant les différences et les distances entre les classes sociales comme l'ont montré plus d'un sociologue (Veblen, Goblot, Bourdieu ou Baudelot et Establet, pour ne citer que quelques noms). Nous avons plutôt dégagé une toile de fond en tentant de cerner la représentation sociale d'ensemble que se font les membres des familles de leur situation dans la société globale.

Le revenu joue un rôle clé dans le processus d'entrée dans l'univers des aspirations parce qu'il permet de faire des choix. Un revenu qui permet de dépasser l'acquisition du minimum vital amène en même temps les acteurs à décider de l'allocation du surplus. Parce qu'elles en ont la possibilité, ces familles calculent, font des budgets, planifient. À l'opposé se trouvent les familles enfermées dans l'univers des besoins, besoins qu'elles définissent sans doute à un niveau plus bas que les autres familles. Dans ces familles, le revenu gagné par les femmes sert surtout à combler les besoins jugés nécessaires. Parlant des familles situées en dessous du seuil des besoins, G. Fortin écrit que toute planification budgétaire leur semble impossible :

« C'est au hasard de la publicité, de la sollicitation des vendeurs ou du caprice quotidien que l'on effectuera des achats, que l'on satisfera aux besoins également pressants. Tous les besoins étant également prioritaires, il n'y a plus possibilité d'établir d'ordre de priorité et de planifier les conduites. »²⁴

L'achat de biens de luxe, jugé irrationnel par l'observateur de l'extérieur ou par les bien-pensants doit être analysé dans ce contexte. Ces biens ayant valeur de signe dans la société de consommation, il n'est pas étonnant que les familles à faibles revenus en acquièrent quelques-uns, ne serait-ce que pour marquer symboliquement leur appartenance ou leur intégration à la société dans laquelle ils vivent.

Mais il peut y avoir un hiatus important entre les aspirations et ce que rendent possible les revenus. Ceux-ci sont moins extensibles que les aspirations. Leur croissance est limitée et sujette à des contraintes. L'avènement d'une crise économique comme celle qui s'est dessinée au cours des années soixante-dix affecte la croissance des revenus et accroît les risques et les problèmes auxquels sont confrontées les familles, bloquant ainsi la réalisation de leurs projets. Les familles qui vivent à la marge de l'univers des besoins risquent ici d'être les plus touchées. Or, parce qu'elles ont appris à planifier leur vie quotidienne et à faire des choix, ces familles accepteront plus difficilement d'être frustrées dans leurs aspirations et elles réagiront à la crise en se servant de leurs capacités d'organisation pour contrer les baisses de revenus réels jugées inacceptables. N'a-t-on pas déjà noté que les mouvements de consommateurs profitent surtout aux personnes qui sont déjà favorisées? Gérald Fortin a indiqué comment l'apprentissage de la consommation pouvait se retourner contre les producteurs :

« Plus peut-être que les idéologies de gauche, c'est la publicité des producteurs qui est et qui sera de plus en plus à la base de la revendication, des manifestations plus ou moins violentes. La publicité agit non seulement comme un facteur de stimulation auprès des couches défavorisées mais aussi comme un facteur très fort d'aliénation en rendant souhaitable ce qui est inaccessible aux familles à revenu moyen ou à revenu inférieur. »²⁵

Simon LANGLOIS

*Département de sociologie,
Université Laval.*

24. Gérald FORTIN, *La société de demain: ses impératifs, son organisation*, Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, Annexe 25, 1970, p. 27.

25. *Id.*, p. 28.